



Plainte vente internet

Par Lilyba

Bonjour,

J'ai vendu un livre sur le boncoin, envoi en point relai donc je n'ai pas l'adresse de la personne. Par erreur de ma part j'ai annulé la transaction et elle a gardé le livre et l'argent plus un virement fait par moi en compensation d'une soi disant écriture sur une page!

Porter plainte servirait il pour récupérer l'argent non rendu ? Comment savoir son adresse. Quel autre recours svp ?

Sachant que Leboncoin n'intervient pas car vente annulée par moi!

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si vous avez annulé la vente, vous n'avez aucune chance de récupérer votre argent, une plainte ne servira à rien de plus.

Par Lilyba

Je comprends que la vente étant annulée, le site ne fera rien mais avec les photos des conversations, du virement etc, la personne indique qu'elle fera un virement puis plus de nouvelles alors qu'elle continue de mettre en vente de son côté donc a eu mes messages ...

Que pensez vous de litiges.fr ?

Ce n'est que 26 ? mais je ne suis pas d'accord, c'est malhonnête de sa part, je fais un virement sur sa bonne fois car je n'ai jamais constaté décritures sur mon livre et dans la précipitation appuie une seule fois sur annuler (ça aussi le seul site qui ne demande pas confirmation pour annuler) et je dois laisser faire ?

Par yapasdequoi

Personne ne vous interdit de porter plainte. Vous verrez bien.